

Lieu

Lycée professionnel Alpes et Durance
Quartier de la Robeyère – Embrun, 05200

Inscription

Le nombre de places étant limité,
il est nécessaire de s'inscrire
auprès des Communes forestières
ou du CAUE 05 **avant le 15 avril
2016** et de confirmer le déjeuner.

Contacts

Communes forestières

Jean-Brice CORDIER
Tel : 04 42 65 43 93
Fax : 04 42 51 03 88
Mel : [jeanbrice.cordier@
communesforestieres.org](mailto:jeanbrice.cordier@communesforestieres.org)

CAUE 05

Julien BRENIERE
Tel : 04 92 43 60 31
Mel : j.breniere@caue05.com

Participation

Une participation aux frais de
restauration et d'organisation de
15 euros vous sera demandée sur
place (par chèque ou en espèces)



Monsieur Philippe COURT, Préfet des Hautes-Alpes

Madame Chantal EYMEOUD, Vice-Présidente du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur,
déléguée aux entreprises, à l'artisanat et à l'économie de montagne

Monsieur Jean-Marie BERNARD, Président du Département des Hautes-Alpes

Monsieur Marc VIOSSAT, Vice-Président du Département en charge des ressources naturelles, de
l'énergie, du climat et des déchets

Madame Carole CHAUVET, Conseillère Départementale du canton d'Embrun

Monsieur Christian HUBAUD, Conseiller Départemental, délégué à l'agriculture et aux forêts

Monsieur Arnaud MURGIA, Président du CAUE des Hautes-Alpes

Monsieur Jean-Claude DOU, Président des Communes Forestières des Hautes-Alpes

Monsieur Éric RANGER, Président de l'interprofession Fibois 04-05

Monsieur Jérôme VOUTIER, Vice-Président de l'association Bois des Alpes

Madame Laurane MIRABEL, Provisseure du Lycée Professionnel Alpes et Durance

vous invitent le

**Vendredi 22 avril 2016 au Lycée Professionnel Alpes et Durance à Embrun
de 9h00 à 16h00**

Pourquoi et comment construire en bois certifié BOIS DES ALPES™

**Journée d'information et d'échanges
pour les élus maîtres d'ouvrage
et les maîtres d'œuvre**

Cette journée s'inscrit dans la continuité des assises de la filière bois des Hautes-Alpes qui se sont
tenues le 20 janvier dernier. Ces assises initiées par M. le Préfet des Hautes-Alpes et co-organisées avec
le Président du Département des Hautes-Alpes ont pour objectif de conduire une action collective en
faveur des professionnels du bois et de la forêt. Plusieurs groupes de travail thématiques fédérant
entreprises, associations et institutionnels ont créé des synergies constructives autour de la valorisation
de la ressource locale et de l'emploi.

Dans cette volonté de dynamiser la filière bois locale, une première action vous est proposée au côté de
structures partenaires pour encourager le développement de la construction et de la réhabilitation en
utilisant la certification BOIS DES ALPES™.

Dédiée aux collectivités locales et aux maîtres d'œuvre, cette journée d'information apporte les clefs et
les garanties pour construire durablement avec le bois du massif alpin.

Pourquoi et comment construire en BOIS DES ALPES™

8h45 Accueil des participants

9h00 Ouverture et présentation de la journée

Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes

Madame la Vice-Présidente du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, déléguée aux entreprises, à l'artisanat et à l'économie de montagne

Monsieur le Président du Département des Hautes-Alpes

9h15 La certification BOIS DES ALPES™, une dynamique de territoire impulsée par la stratégie forestière du massif alpin

9h25 De A à Z, construire avec du bois certifié BOIS DES ALPES™ : ouverture des ateliers maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre

Animateur : Jean-Brice CORDIER, chargé de mission aux Communes Forestières des Hautes-Alpes

9h25 Tour de table

9h45 L'élu, propriétaire, prescripteur et utilisateur du bois

9h50 Les atouts et performances du bois dans la construction

Caractéristiques et propriétés du bois construction face aux exigences de performance thermique, durabilité, confort et bien-être, sécurité incendie, normes sismiques, etc.

Intervenante : Claire HARMAND, prescriptrice Alpes du Sud à Fibois 04-05

10h10 Intérêt de construire avec du bois alpin pour ma commune et pour les Hautes-Alpes

Un retour sur investissement : gestion forestière, emploi, transition énergétique, maîtrise des coûts, qualité architecturale, urbaine et environnementale.

Retour d'expérience : pourquoi j'ai construit avec du bois certifié ?

Intervenants : Alain MARS, Directeur du CAUE 05 – Dominique MOULIN, adjoint à la mairie de Guillestre

PAUSE 10 mn

10h50 La certification BOIS DES ALPES™, une plus-value pour mon projet de construction

Des garanties de qualité produits, de provenance alpine, un réseau d'entreprises qualifiées, un dispositif éprouvé.

Intervenant : Florian PORTIER, chargé de projet à l'association Bois des Alpes

11h15 La certification BOIS DES ALPES™, une inscription dans le respect de la commande publique

Un dispositif encadré

Intervenant : Gautier ROJENART, Directeur du pôle « Performance publique et intercommunalité » chez Espelia (Conseil en gestion des services publics)

Animateur : Jérôme VOUTIER, architecte, vice-président de l'association Bois des Alpes

9h25 Tour de table

9h35 La certification BOIS DES ALPES™ : pourquoi ?

Apporter des garanties | Promouvoir la ressource locale

Faire gagner, individuellement et collectivement | Affirmer une posture responsable

Intervenant : Florian PORTIER, chargé de projet de l'association Bois des Alpes

10h10 L'inscription de la certification BOIS DES ALPES™ dans les marchés publics : le champ des possibles

Ce que le code des marchés publics interdit

Ce que le code des marchés publics permet

La certification, une marque qui se démarque

Intervenants : Gautier ROJENART, Directeur du pôle « Performance publique et intercommunalité » chez Espelia (Conseil en gestion des services publics) ; Florian PORTIER, chargé de projet de l'association Bois des Alpes

11h00 Mener un projet avec du bois certifié BOIS DES ALPES™, toutes les clés pour passer de la théorie à la pratique

Échanges croisés autour de deux projets : la Galerie de l'Alpe, bâtiment ERP au Col du Lautaret, et l'habitat participatif Habrico, à Briançon.

Le rôle de l'architecte, la constitution d'une grappe d'entreprises, le maillage avec la maîtrise d'ouvrage, etc.

Intervenants : Jérôme VOUTIER architecte des bâtiments ; Anne BAYROU, dirigeante de l'entreprise Chalets Bayrou ; Jérôme HILAIRE, dirigeant associé de la scierie Hilaire et fils ; Florian PORTIER, chargé de projet de l'association Bois des Alpes.

Plénière

12h00 Présentation d'une construction en bois certifié : la Maison du tourisme de Château-Ville-Vieille

Intervenants : Christian LAURENS, Président de la Communauté de Communes du Queyras ; Gilles COROMP, architecte du bâtiment ;

Franck FAURE-BRAC, dirigeant de l'entreprise de charpente AMC ; Florian PORTIER, chargé de projet à l'association Bois des Alpes

12h30 Repas sur place

13h40 Possibilité de visite du lycée en compagnie de l'architecte et du charpentier

14h15 Visite de la scierie par le dirigeant Franck Mostachetti
La certification BOIS DES ALPES™ : mise en œuvre sur le terrain
déplacement à pied 10 mn